



Un flic en civil en congés a-t-il droit de prendre votre plaque d

Par **emilie97**, le **12/07/2017** à **09:15**

BONJOUR marque de politesse

Hier j'ai une amie qui roulait dans un quartier qui affirme qui ne roulait pas vite mais pourtant un policier qui la suivait de loin en civil dans sa voiture personnelle s'est arrêté à côté de chez elle en lui disant que son comportement n'était pas normal ce qu'elle a démenti auprès de lui en disant que elle n'avait rien fait de mal qu'à rouler normalement que l'on roulais pas vite et qu'elle ne venait personne de là il a commencé à hausser le ton elle n'a pas apprécié local à rétorquer et fut serai dans son ego lui a montré sa carte de Flic en disant que je fais ce que je veux et que et qu'il allait prendre sa plaque et qu'il allait de ses nouvelles a-t-il le droit de faire ça sans même avoir de preuve

MERCI marque de politesse[smile4]

Par **amajuris**, le **12/07/2017** à **09:54**

bonjour,
même en civil, un policier peut relever des infractions routières.
un policier assermenté n'a pas besoin de preuve pour établir un procès-verbal.
salutations